



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES
D'HABITATION DE QUÉBEC,
CHAUDIÈRE-APPALACHES **40**
ans



COLLOQUE DE FORMATION 2021 (VIRTUEL ET GRATUIT)

INVITATION AUX MEMBRES DES COOPÉRATIVES

Québec, 22 avril 2021

Chères coopératrices et chers coopérateurs,

La Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FÉCHAQC) vous invite à participer à son prochain colloque de formation le **29 mai 2021** via l'application Zoom. Dans le cadre du 40^e anniversaire de la Fédération, **ce colloque est offert GRATUITEMENT** (et virtuellement) **à tous les membres des coopératives d'habitation et aux partenaires.**

La programmation du colloque est détaillée dans le document ci-joint. **Une sélection de neuf ateliers** vous est proposée.

- CONSULTER LA PROGRAMMATION -

Outre le fait de découvrir des outils de gestion et de mobilisation, de mieux comprendre les aspects juridiques, de miser sur une saine communication, ce colloque est aussi l'occasion par excellence pour partager des connaissances et des compétences avec d'autres coopératrices et coopérateurs.

Nous espérons d'ailleurs que l'écran ne vous empêchera pas de vous exprimer, et nous vous invitons fortement à prendre la parole lors des ateliers car nos intervenants et conférenciers ont hâte de vous rencontrer et d'entendre vos expériences et vos questions.

Chaque coopérative peut inscrire autant de participants qu'elle le désire via le formulaire d'inscription suivant accessible ici : <https://forms.gle/oiKZzm6wi748u9EE9> (le compléter avant le 25 mai 2021).

- S'INSCRIRE AU COLLOQUE -

Nous vous remercions pour votre belle participation au mouvement et espérons avoir la chance de vous retrouver au colloque.

Manon St-Cyr
Directrice générale

Ateliers offerts (Cliquez sur [En savoir plus](#) pour consulter la description détaillée de chaque atelier)

Matinée (9 h 00)

1	2	3	4	5 & 10 (<i>en deux parties Am et Pm</i>)
<p>Le bilan de santé des immeubles, un outil au service de l'entretien de la coopérative</p> <p><i>Animé par la FÉCHAQC</i></p>	<p>Le plan de sécurité incendie et mesures d'urgence pour la coop</p> <p><i>Animé par Action-PMU</i></p>	<p>Initier la coopérative au Zéro Déchet</p> <p><i>Animé par Craque Bitume, collectif en écologie urbaine</i></p>	<p>Comprendre les aspects juridiques de la vie en coopérative</p> <p><i>Animé par Pierre Fortin, avocat à la retraite</i></p>	<p>Tribunal administratif du logement (Régie du logement) : toutes les étapes, suivis et processus à maîtriser (partie 1)</p> <p><i>Animé par Me Bruno Riopel, avocat</i></p>
En savoir plus.	En savoir plus.	En savoir plus.	En savoir plus.	En savoir plus.

Après-midi (13 h 00)

6	7	8	9	5 & 10 (<i>en deux parties Am et Pm</i>)
<p>Les assurances et la gestion des risques et des intempéries : comment éviter les catastrophes</p> <p><i>Animé par un préventionniste, EGR</i></p>	<p>Les travaux à la coopérative : comment bien être préparé</p> <p><i>Animé par le GRT SOSACO</i></p>	<p>Stimuler la participation et la mobilisation à la coop</p> <p><i>Avec la Table de quartier L'Engrenage</i></p>	<p>Communication non-violente : une approche indispensable à prioriser</p> <p><i>Animé par Spiralis, Communication Non-Violente</i></p>	<p>Tribunal administratif du logement (Régie du logement) : toutes les étapes, suivis et processus à maîtriser (partie 2)</p> <p><i>Animé par Me Bruno Riopel, avocat</i></p>
En savoir plus.	En savoir plus.	En savoir plus.	En savoir plus.	En savoir plus.

Horaire du colloque :

- 9 h 00 : * Accueil /mot de bienvenue /explication du déroulement de la journée /répartition des participants selon les ateliers
* Nouvelles du Mouvement
- 9 h 15 : **Ateliers de formation** (environ 2h30 – 3h)
- 12 h 00 : Fin des ateliers et pause (l'occasion de dîner et de faire le plein d'énergie)
- 13 h 00 : Accueil, explication du déroulement de la journée et répartition des participants selon les ateliers
- 13 h 15 : **Ateliers de formation** (environ 2h30 – 3h)
- 16 h 00 : Fin des ateliers et du colloque

LES ATELIERS DE L'AVANT-MIDI

ATELIER 1 LE BILAN DE SANTE DES IMMEUBLES : UN OUTIL AU SERVICE DE L'ENTRETIEN DE LA COOPERATIVE

Considérant la Loi sur les coopératives, les coopératives d'habitation ont l'obligation de faire réaliser une inspection immobilière par un expert tous les cinq ans. Le rapport émis à la suite de cette inspection, également appelé Bilan de santé des immeubles est un support à la planification quinquennale de l'entretien et de l'entretien des immeubles.

Cet atelier a donc pour but de vous permettre de dépasser le caractère obligatoire de la réalisation d'une telle expertise et d'envisager le BSI comme un outil au service de la planification et de la gestion de l'entretien préventif de votre coopérative.

Nous verrons ensemble les bases d'une bonne organisation au sein du comité d'entretien puis nous plongerons dans le BSI afin que vous puissiez l'utiliser à son plein potentiel.

L'atelier est offert par Delphine Riou, conseillère en formation et vie associative de la FÉCHAQC

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIER 2 LE PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE (PSI-MU)

Les normes inscrites à la Loi sur le bâtiment et les règlements qui en découlent obligent les propriétaires d'immeubles à préparer un plan de sécurité incendie. Les coopératives qui possèdent des immeubles de neuf logements ou plus, sur trois étages ou plus, sont tenues de mettre en place un plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence en cas de sinistre.

De plus, certaines instances exigent que le plan comporte un volet sur les mesures d'urgence en cas de sinistre afin que les membres et leurs familles soient en mesure de faire face à des événements de cette nature.

Cet atelier vous informera sur les exigences relatives au plan de sécurité incendie et aux mesures d'urgence. Nous vous présenterons et vous donnerons également accès à un modèle de plan d'urgence.

Cet atelier vous est présenté par l'entreprise [Action- PMU](#) qui a déjà accompagné plusieurs coopératives dans l'élaboration d'un plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence en cas de sinistre, et dans les exercices d'évacuation.

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIER 3 INITIER LA COOP ET SES MEMBRES AU ZERO DECHET

Cette conférence s'adresse à toutes celles et tous ceux désirant s'introduire au mode de vie zéro déchet.

Elle vous familiarisera avec la réflexion que pose ce mode de vie sur l'environnement, mais aussi sur nos habitudes quotidiennes. Elle vous offrira plusieurs pistes d'actions et de réflexions pour réussir à réduire concrètement votre production de déchets à la hauteur de vos capacités et de vos contraintes.

Cette conférence est animée par l'équipe de [Craque-Bitume](#), collectif en agriculture urbaine.

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIER 4 COMPRENDRE LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA VIE EN COOPERATIVE

Exemple d'une situation : À la suite de travaux de construction, il peut y avoir des vices de construction, des manquements au contrat avec l'entrepreneur. Il existe heureusement des recours légaux, selon les règles applicables, soumis à des délais légaux.

Les membres des coopératives ne sont pas experts en matière de formation ou d'information juridiques. Il peut y avoir des lacunes qui nuisent à l'exercice de recours légaux, et, dans certains cas, qui font perdre des recours à la coopérative.

Le but de l'atelier est d'informer les membres sur les aspects juridiques qui les concernent, pour préserver les droits et recours de la coopérative. Les exemples sont nombreux : le droit concernant les vices cachés, le droit de la construction, ou du contrat d'entreprise, le droit en matière de servitudes, de prescription acquisitive d'espace de terrain, le droit en matière de logement locatif...

L'atelier en mode discussion avec Me Fortin, portera sur tous les sujets de droit ou **comment mener à bien une intervention juridique, ou toute forme d'usage de la légalité.**

L'atelier est offert par Pierre Fortin, avocat à la retraite, spécialisé en de droit immobilier et de droit en matière de logement. Il a collaboré durant sa carrière avec de nombreuses coopératives d'habitation.

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIERS 5 & 10 LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT : COMMENT S'Y PRÉPARER

Attention : cet atelier se déroule sur la journée complète. (En DEUX PARTIES, AM ET PM)

La Régie du logement s'est transformée en tribunal administratif du logement depuis l'été 2020. En plus d'avoir changé de nom, des modifications législatives sont entrées en vigueur, accompagnées de nouvelles règles de fonctionnement.

En plus de vous faire connaître ces changements et leurs impacts dans la gestion de votre coop d'habitation, l'atelier-conférence visera à vous informer de toutes les étapes importantes à suivre et à respecter dans une démarche qu'entreprendrait la coopérative au Tribunal administratif du logement.

Dépôt de la demande, signification, audience, décision, pièces justificatives, dossier à monter... Comment faire une demande au Tribunal administratif du logement, en assurer le suivi et en comprendre tous les processus légaux, afin d'être prêt à représenter la coop lors de l'audience au tribunal.

L'atelier sera présenté en deux parties. **Vous devez avoir suivi l'atelier en matinée pour suivre celui en après-midi.**

Cet atelier-conférence est animé Me Bruno Riopel, avocat et intervenant régulier au sein du mouvement de l'habitation coopérative.

➤ [S'INSCRIRE](#)

LES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI

ATELIER 6 LES ASSURANCES ET LA GESTION DES RISQUES A LA COOPERATIVE

L'entretien préventif et la gestion des risques permettent aux coopératives de faire de grandes économies, tant sur les franchises ou les primes d'assurances à payer, que sur les éventuels travaux découlant des dégâts et intempéries. Il est important de connaître et maîtriser les astuces, les outils et les procédures simples à mettre en place pour vous éviter des catastrophes. Soyez en mode prévention !

L'atelier sera l'occasion d'en savoir plus sur les outils et les bonnes habitudes à prendre ; d'entendre les expériences et les recommandations d'un préventionniste et d'une stratège en assurances. Ils partageront des idées et des stratégies à adopter pour diminuer les frais d'assurances, et sensibiliser à la réduction des risques les instances et les membres de la coop. L'atelier en format discussion sera aussi l'occasion de répondre à vos questions sur tout ce qui touche les assurances et la coopérative.

Cet atelier est animé par Mario Fortin, préventionniste pour [EGR](#), et Suzanne Prévost, Stratège en assurances, EGR.

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIER 7 LES TRAVAUX À LA COOP : COMMENT ÊTRE BIEN PRÉPARÉ

Vous avez un projet de rénovation à votre coopérative ? Que ce soit à propos du financement, des soumissions, des contrats, des garanties, et bien d'autres aspects, cet atelier vise à vous présenter les grandes étapes de la gestion d'un projet de rénovation.

Plusieurs outils, trucs et astuces ou procédés simples peuvent permettre de réduire grandement les malentendus et les insatisfactions ainsi que de mieux gérer les fameux avenants (les extras). Vous pourrez vous familiariser avec différents éléments avec la présentation de cas réels rencontrés au cours des dernières années, et bien entendu grâce à l'indispensable place réservée aux questions des membres en cours d'atelier.

À cet atelier, vous en apprendrez davantage sur la gestion des membres lors de travaux : de la communication en amont des travaux, jusqu'aux suivis, les échanges avec les entrepreneurs, les questions éventuelles au sujet des travaux, etc. Vous serez outillés pour que l'ensemble du projet de rénovation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

L'atelier est offert par Patrick-André Lavoie, coordonnateur des Services techniques (SOSACO)

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIER 8 LA PARTICIPATION EN COOP D'HABITATION, COMMENT MOBILISER LES MEMBRES

Une demande de logement dans une coopérative d'habitation, n'est pas qu'une demande de logement, elle est aussi une demande d'adhésion à la coopérative. Vivre dans une coopérative est un choix. La personne qui fait ce choix et qui est choisie par la coopérative devient responsable, avec les autres membres, de prendre en charge son milieu de vie.

La question de la participation ou surtout de la non-participation des membres est une préoccupation de plusieurs coopératives d'habitation. Mobiliser les membres afin qu'ils se responsabilisent et contribuent à la vie coopérative devient parfois un défi. Comment réussir à mobiliser les membres au fil des années et à conserver une participation équitable des membres ? Comment maintenir cette mobilisation et faire en sorte que les membres s'engagent envers leur communauté, leur milieu de vie ?

Cet atelier est animé par Rosemarie Lemieux, coordinatrice de la participation citoyenne pour la [Table de quartier Engrenage St-Roch](#) (L'Engrenage est un lieu de réflexion, d'échange et d'action pour celles et ceux qui partagent le désir d'améliorer la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch à Québec).

➤ [S'INSCRIRE](#)

ATELIER 9 LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE (DIALOGUE AUTHENTIQUE)

Le Dialogue, par opposition au débat, prend de plus en plus sa place dans notre société... et on s'en réjouit! Que ce soit pour régler des conflits ou simplement pour améliorer les relations et le climat entre les membres, le Dialogue Authentique (basé sur l'approche de Dr Marshall Rosenberg, la «Communication Non-violente») est un processus qui contribue de manière concrète à la transformation des organisations partout dans le monde, vers davantage de mieux-être et d'efficacité : il y a une très grande efficacité à savoir bien s'exprimer et écouter. Le Dialogue Authentique vous propose des outils pratiques qui facilitent le flot de communication et permettent de résoudre les différends pacifiquement et de façon durable.

Cette atelier-conférence présente une alternative aux modes de communications habituels pour développer des relations bienveillantes et efficaces avec les autres membres de la coopérative. Vous explorerez comment le Dialogue Authentique peut soutenir un groupe de membres vers davantage d'harmonie et de collaboration.

Cet atelier est animé [SPIRALIS](#), centre de formation et coaching en Communication NonViolente.

➤ [S'INSCRIRE](#)